Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 16 (1924)

Heft: 6

Artikel: La Fédération syndicale internationale en 1922 et 1923

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383519

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE

202020202020202020

ORGANE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Abonnement: 5 fr. par an Pour l'Etranger: Port en sus Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union syndicale suisse, Berne Téléphone 3168 o Monbijoustrasse 61 o Compte de chèques Nº III 1366 ♦♦♦♦♦♦♦♦♦ Paraît tous les mois ♦♦♦♦♦♦♦♦♦ o Expédition et administration : o Imprim. de l'Union, Berne o o o Monbijoustrasse, 61 o o o

SOMMAIRE:	Pages		Pages
1. La Fédéralion syndicale internationale en 1922 et 1923	69	5. Bureau international du travail	. 72
2. Les salaires des ouvriers victimes d'accidents	70	6. Dans les organisations syndicales suissses	. 73
3. Commission centrale d'éducation ouvrière	71	7. Economie publique	. 74
4. L'évolution des conditions du travail dans la Russie	des	8. Mouvement international	. 75
Soviets	72	9. Situation du chômage à fin avril 1924	. 76

La Fédération syndicale internationale en 1922 et 1923

Nous venons de recevoir le rapport sur l'activité de la Fédération syndicale internationale pour les années 1922 et 1923, que le Bureau a rédigé à l'occasion du troisième congrès ordinaire qui s'ouvrira à Vienne (Autriche) en juin 1924.

Il se présente élégamment dans la forme pratique qui fut adoptée également pour Le Mouvement syndical

international, l'excellente revue de la F.S.I. Le rapport rappelle d'abord qu'ensuite de la décision du congrès de Rome, le comité exécutif a nommé les camarades Sassenbach (Allemagne) et Brown (Grande-Bretagne), le premier comme secrétaire et le second comme secrétaire-adjoint. Celui-ci fut promu au rang de secrétaire par la suite, tandis que le camarade Fimmen, deuxième secrétaire, donnait sa démission. Le congrès de Rome avait également désigné le ca-

marade Leipart comme vice-président au Bureau de la F. S. I. Les nominations de Leipart et Sassenbach étaient devenues nécessaires en raison du nombre d'affaires concernant la situation de l'Europe centrale. Le Bureau devant constammant prier des représentants de la Confédération du travail d'Allemagne à assister à ses séances à titre d'invités. En outre, l'importance du mouvement syndical d'Allemagne, qui représente à peu près un tiers de l'effectif de la F.S.I., doit nécessairement être pris en considération lorsqu'il s'agit de prendre une décision. Le Bureau était donc composé au 31 décembre 1923 des camarades J. H. Thomas (Grande-Bretagne), président; Léon Jouhaux (France), Th. Leipart (Allemagne), C. Mertens (Belgique), tous trois vice-présidents; J. Oudegeest (Pays-Bas), Joh. Sassenbach (Allemagne) et John W. Brown (Grande-Bretagne), comme secrétaires.

La F. S. I. comprenait à fin 1923 le beau chiffre de centrales nationales affiliées avec un effectif total de 16,528,072 membres. Soit: Autriche (1,049,949), Belde 16,528,072 membres. Soit: Autriche (1,049,949), Belgique (618,871), Bulgarie (14,803), Danemark (233,116), Espagne (211,085), France (757,847), Hongrie (167,242), Italie (212,016), Lettonie (12,658), Luxembourg (12,100), Pays-Bas (182,893), Pologne (369,991), Roumanie (36,000), Suède (313,022), Suèsse (155,000), Tchécoslovaquie (388,294), Yougoslavie (66,166), Palestine (8000), Canada (152,500), Afrique du Sud (10,000).

Les centrales nationales de la Norvège, la Grèce, l'Argentine et le Pérou ne figurent plus dens la tablesu.

l'Argentine et le Pérou ne figurent plus dans le tableau des membres. La Norvège s'est retirée en raison de lut-

tes intestines entre partisans d'Amsterdam et de Moscou. Elle préfère, pour le moment, n'adhérer à aucune Internationale. (Tout récemment, par un plébiscite, elle a décidé de ne pas adhérer à Moscou non plus.) L'Argentine a fait savoir qu'elle démissionnait pour cause de querelles intestines. Quant à la Grèce, le Bureau ne reçut jamais aucune réponse à ses lettres. Les a-t-elle reçues, nul ne le sait. Le Pérou ne donna pas davantage signe de vie, et pas plus que la Grèce il ne paya de contributions à la caisse d'Amsterdam.

Par contre, ces pertes furent compensées par l'adhésion des centrales nationales de Yougoslavie, de Pa-

lestine et de Roumanie.

Des relations sont entamées avec l'Amérique en vue d'une adhésion. Un vœu dans ce sens a été adopté au congrès de 1923 de la Fédération américaine du travail. De bonnes nouvelles sont parvenues également de l'organisation mexicaine. Des démarches sont en cours avec l'Irlande, l'Australie, le Japon, les Indes britanniques et les Indes néerlandaises.

Le rapport signale les difficultés que rencontre une organisation internationale comme la F.S.I. pour recruter un personnel qualifié, connaissant non seulement plusieurs langues, mais qui soit encore familia-risé avec la terminologie du mouvement syndical et la législation sociale. La nécessité de faire des économies, qui s'imposa inéluctablement en 1923, aggrava encore ces difficultés, en compliquant considérablement la réorganisation des divers services. Le personnel fut ré-duit de 48 qu'il était au 1er janvier 1923 à 24 au 31 décembre de la même année.

L'organe de la Fédération syndicale internationale, Le Mouvement syndical international, a paru en 1922 et 1923 tous les deux mois en français, allemand et anglais. Dirigée par le camarade Oudegeest, cette revue s'est en outre assuré une collaboration aussi riche que variée de tous les pays et de tous les continents. L'édition anglaise est tirée à 1800 exemplaires, l'édition allemande à 1500 exemplaires et l'édition française à 700 exemplaires. Les trois éditions ont le même texte.

Le service de publicité de la F.S.I. publie encore les communiqués de presse en allemand, anglais, français, danois et hollandais. Les textes de ces éditions ne sont pas identiques. Ces communiqués qui ne vont pas seulement à des journaux ouvriers, mais en-core à de nombreux journaux bourgeois, sont tirés chaque semaine en allemand à 315 exemplaires, anglais 225, danois 160, français 130, hollandais 80. Les exemplaires danois vont au Danemark, en Finlande, Suède et Norvège; les allemands en Allemagne, Autriche, Pologne, Luxembourg, Tchécoslovaquie, Hongrie, pays balkaniques, Estonie, Lettonie et en pays de langue allemande de Suisse et d'Amérique; les anglais en Grande-Bretagne, en Irlande, dans l'Amérique du Nord, Canada, Afrique, Asie, Australie: les français en France, Italie, Espagne, Portugal, Belgique, Amérique du Sud et Suisse romande; les hollandais en Hollande, Belgique, Indes néerlandaises.

Le rapport consacre un chapitre aux relations organiques entre les secrétariats professionnels internationaux et la F. S. I. Il constate que les résolutions du congrès de Rome tendant à coordonner l'action syndicale et à réglementer l'affiliation des fédérations nationales ont été généralement observées. Le congrès de Vienne tranchera sans doute définitivement cette question.

Le rapport constate également avec joie que la majorité des secrétariats internationaux a appuyé les décisions de la Fédération syndicale internationale en ce qui concerne leurs relations avec des organisations dépendant de l'Internationale de Moscou. C'est le cas notamment des secrétariats internationaux suivants: ouvriers du bois; ouvriers du bâtiment; ouvriers d'usine; ouvriers du cuir; typographes; lithographes et professions similaires; postes, télégraphes, téléphones; services publics; employés de commerce et de bureau; mineurs. Trois secrétariats internationaux crurent devoir prendre une autre attitude à l'égard de la fédération russe de leur branche professionnelle; ce sont: l'Union des métallurgistes, l'Union des ouvriers des transports et l'Union des ouvriers de l'alimentation; mais les résultats furent déconcertants jusqu'ici, les russes ne désirant entrer dans les groupements internationaux que pour les affaiblir, en y semant la discorde. Leur but unique est le noyautage de ces organisations en faveur du communisme russe.

Le rapport s'étend ensuite longuement sur la grande lutte entreprise par la F. S. I. contre la guerre et le militarisme, la lutte contre la réaction, les actions de secours en faveur de l'Allemagne ouvrière, les affamés de Russie. A ce propos, il est intéressant de noter que, quoique n'adhérant pas à la F. S. I., la Fédération américaine du travail a versé 63,170 florins hollandais en faveur des organisations ouvrières d'Allemagne (environ 135,815 francs suisses au cours du jour).

Un chapitre est consacré aux efforts de la F.S.I. pour la reconstruction économique de l'Europe, et le rapport constate avec satisfaction que les principes propagés sans relâche depuis trois ans par la F.S.I. ont fini par attirer l'attention des gouvernements et que leur application a été considérée par les comités d'experts comme le seul moyen efficace d'arriver à une reconstruction parfaite de la vie économique.

D'excellents rapports furent entretenus durant ces deux années avec l'Internationale ouvrière socialiste et avec l'Alliance coopérative internationale.

L'organisation du travail d'éducation ouvrière s'est poursuivie régulièrement, des cours de vacances furent créés, et, au commencement de janvier 1924, l'Internationale d'éducation fut appelée à l'existence.

Le rapport signale ensuite que, malgré de claires déclarations de la Fédération internationale des travailleurs, presque toutes les centrales nationales se déclarèrent hostiles à son égard. Elle est envisagée comme dangereuse ou simplement superflue. Le congrès de Vienne aura à prendre une décision définitive à son sujet.

Le rapport passe aussi en revue l'activité des réprésentants ouvriers aux conférences internationales du travail, au conseil d'administration du Bureau international du travail et à la commission temporaire mixte de la Société des Nations qui a pour tâche de préparer un programme de réduction des armements.

Le dernier chapitre est consacré au rapport financier. Les recettes totales diminuèrent d'années en années, et, tandis que des sommes considérables furent réunies en peu de temps par la F. S. I. pour les diverses actions de secours qu'elle a organisées, le rapport constate avec peine que les ressources régulières diminuent constamment. Cette situation est due au change avarié de pays possédant d'importantes centrales nationales: mais elle ne saurait durer sans compromettre l'activité normale de la F.S.I. Un exemple démontrera l'inégalité créée par la dépréciation de la valeur monétaire de certains pays. L'Angleterre a versé pour ses 4,369,263 membres en 1923 la somme de 50,668.41 florins hollandais et l'Allemagne pour ses 8,376,413 membres en 1923 (pour le premier semestre de 1923 seulement) 350.01 florins. Cet autre exemple: L'Autriche, avec 1,049,949 membres, a versé pour toute l'année 1923 la somme de 183.74 florins hollandais et la Suisse , pour 154,692 membres, 1764.80 florins, plus une cotisation supplémentaire de 462.75 florins. Quant à la Pologne, qui compte 402,000 membres, elle versa 2,010,000 marks polonais, soit, en florins hollandais . . . 30.15! Le meilleur moyen nous paraît devoir être la cotisation calculée sur la valeur d'une heure de travail. Il importera au congrès de Vienne le soin de prendre des mesures adéquates pour que la F.S.I. puisse poursuivre sa tâche sans être trop gênée dans ses moyens. Nous le lui souhaitons de tout cœur dans l'intérêt du mouvement ouvrier international dont elle exprime si bien les aspirations vers la paix et la justice sociale.



Les salaires des ouvriers victimes d'accidents*

III. Industrie du bâtiment.

Dans l'industrie du bâtiment, il ne se trouve pas de groupe d'ouvriers moins qualifiés. Par contre, plus de la moitié de la totalité des indications de salaire — c'est-à-dire du nombre total d'accidents — revient aux ouvriers non qualifiés. Le nombre des accidents se répartit comme suit:

Tableau 6.		d'après le gain d'après le gain à l'heure journalier			
Chefs d'atelier, patrons, con-	1918	1921	1918	1921	
tremaîtres	73	210	174	289	
Ouvriers qualifiés	2106	3793	2364	1583	
Ouvriers non qualifiés	2458	6120	3147	3368	
Jeunes gens	443	359	418	217	
Total	5080	10.482	6103	5457	

Le nombre d'accidents parmi les ouvriers qualifiés a augmenté d'après le gain à l'heure, tandis qu'il a diminué d'après le gain journalier. D'où l'on peut déduire que la rétribution à l'heure a une tendance à remplacer celle à la journée.

La forte augmentation des accidents de 2458 à 6120 chez les ouvriers non qualifiés travaillant à l'heure est caractéristique, vu qu'aucune diminution n'intervient ici d'après le gain journalier. Cela est certainement dû au recrutement toujours plus intense de la main-d'œuvre non qualifiée. Les salaires étaient les suivants:

^{*} Voir le Nº 2 de la Revue syndicale (février 1924).